



Marennes-Hiers-Brouage

VILLE DE MARENNES-HIERS-BROUAGE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

---

---

## DÉLIBÉRATION

### Conseil municipal du 25 octobre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Nombre de Présents : 24  
Nombre de Votants : 32  
Date de la convocation : 18 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Marennes-Hiers-Brouage s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Claude BALLOTEAU, Maire de Marennes-Hiers-Brouage.

Présents : Claude BALLOTEAU, Jean-Marie PETIT, Philippe MOINET, Frédérique LIÈVRE, Mariane LUQUÉ, Philippe LUTZ, Françoise LUCAS, Martine FARRAS, Alain BOMPARD, Michele PIVETEAU, Liliane BARRÉ, Florence WINKLER, Martine COUSIN, Philippe GENDRE, Marie-Bernard BOURIT, André GUILLEMIN, Thierry GÉRARDEAU, Pascale FOUCHÉ, Patricia DESCAMPS, Sophie LESORT-PAJOT, Clotilde DEGORCAS, Claude QUILLET, Richard GUÉRIT, Michel BROCHET.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Pierre FROC (pouvoir à Claude BALLOTEAU), Catherine BERGEON (pouvoir à Martine FARRAS), James SLEGR (pouvoir à Philippe MOINET), Maryse THOMAS (pouvoir à Frédérique LIÈVRE), Régis JOUSSON (pouvoir à Jean-Marie PETIT), Stéphane DUC (pouvoir à Clotilde DEGORCAS), Norbert PROTEAU (pouvoir à Michel BROCHET), Stéphanie MOUMON (pouvoir à Richard GUÉRIT)

Absent(e) : Corine GABORIAUD

Secrétaire de séance : Liliane BARRÉ

---

#### **DÉLIBÉRATION N°2023 10 128**

#### **Convention d'accueil de spectacles en commun – Commune de Marennes-Hiers-Brouage / Théâtre de la Coupe d'Or – Scène conventionnée de Rochefort**

Madame la Maire propose au conseil municipal, comme chaque année, de passer une convention avec le Théâtre de la Coupe d'Or, en vue d'organiser une programmation commune de spectacles vivants professionnels pour la fin de cette année 2023.

Les spectacles programmés sont les suivants :

Depuis que je suis né, de la compagnie du Kaïros, avec David Lescot, le 7 novembre 2023 à l'Estran, Gershwin, Copland, Goodman, Weill – Kings of swing, avec l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine, le 15 décembre 2023 au CAL.

Madame BALLOTEAU précise que la commune s'engagerait à prendre en charge un coût de 13 500,00 € TTC pour les 2 spectacles (8 500,00 € pour le spectacle « Depuis que je suis né » et 5 000,00 € pour le spectacle « Kings of swing »).

Vu la convention d'accueil de spectacles en commun,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE Madame la Maire à signer la convention d'accueil de spectacles en commun avec le théâtre de la Coupe d'Or, pour un montant de 13 500,00 euros.**

**Votants : 32 – Pour : 32**

Extrait certifié conforme

**Claude BALLOTEAU**

**Maire de Marennes-Hiers-Brouage**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'état et sa publication. Le recours peut également être déposé via l'application internet Télérecours citoyen : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ  
017-200085132-20231025-2023\_10\_128-DE  
Accusé de réception préfecture reçu le : 31/10/2023  
Affichage en mairie : 31/10/2023  
Publication sur le site internet : 31/10/2023**